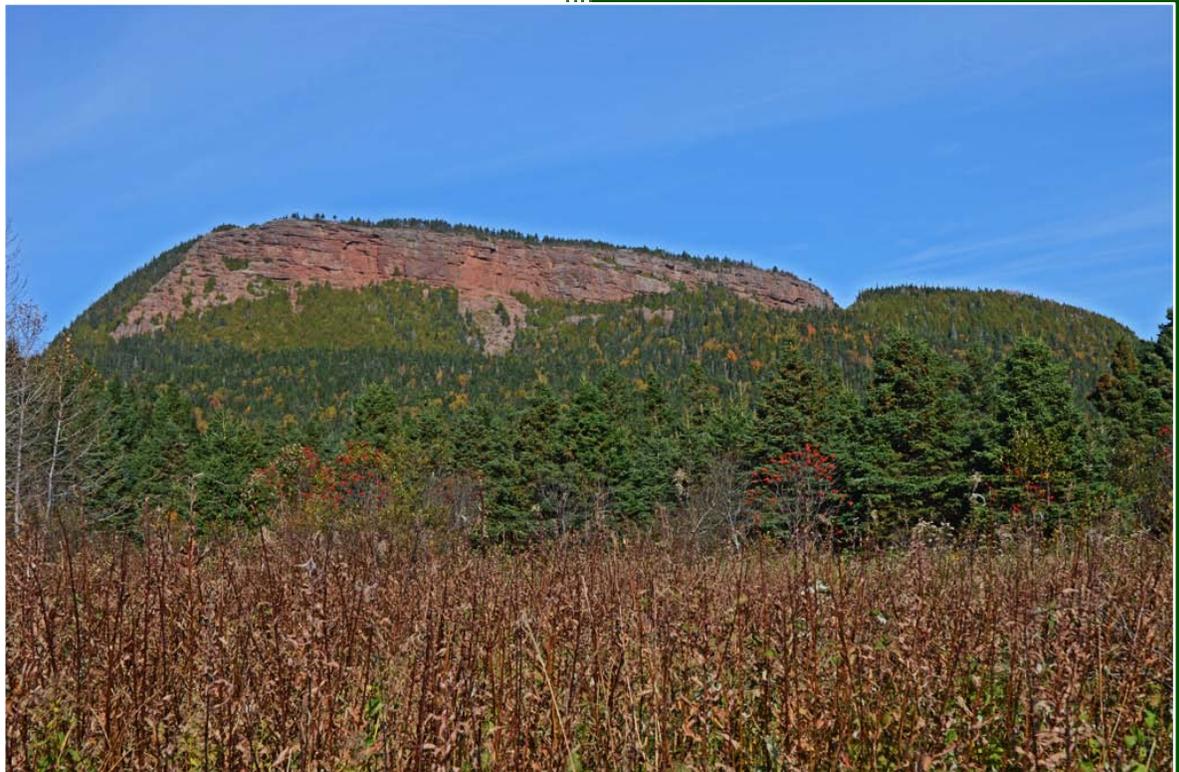


2012

Synthèse des connaissances des massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc de l'arrondissement naturel de Percé



Synthèse des connaissances des massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc de l'arrondissement naturel de Percé

Document réalisé pour la
Société de développement économique de Percé

dans le cadre de
Percé l'Incontournable

par



www.amphibia-nature.org

Mars 2012

Équipe de réalisation :

Martin Ouellet (*D.M.V., I.P.S.A.V.*)

Médecin vétérinaire en environnement (biologie, herpétologie, recherche)

Donald Cahill (*D.E.C.*)

Naturaliste

Patrick Galois (*Ph.D.*)

Docteur en biologie

Amphibia-Nature :

469 route d'Irlande, Percé, Québec G0C 2L0

Téléphone : 418-782-1808

Courriel : info@amphibia-nature.org

URL : www.amphibia-nature.org

Photo de la page couverture :

Le mont Sainte-Anne photographié à l'automne 2011 avec, en avant-plan à droite, le Petit mont Sainte-Anne (© Martin Ouellet – Amphibia-Nature).

Auteurs et titre pour fins de citation :

OUELLET, Martin, Donald CAHILL et Patrick GALOIS, 2012. Synthèse des connaissances des massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc de l'arrondissement naturel de Percé. Document réalisé pour la Société de développement économique de Percé dans le cadre de Percé l'Incontournable. Amphibia-Nature, Percé, Québec, 37 p.

Table des matières

<u>Table des matières</u>	4
<u>Mise en contexte</u>	5
<u>Remerciements</u>	7
<u>Carte de localisation</u>	8
<u>Toponymie</u>	9
<u>Géographie</u>	14
<u>Géologie</u>	17
<u>Flore</u>	20
<u>Faune</u>	24
<u>Futures directions</u>	28
<u>Références</u>	31

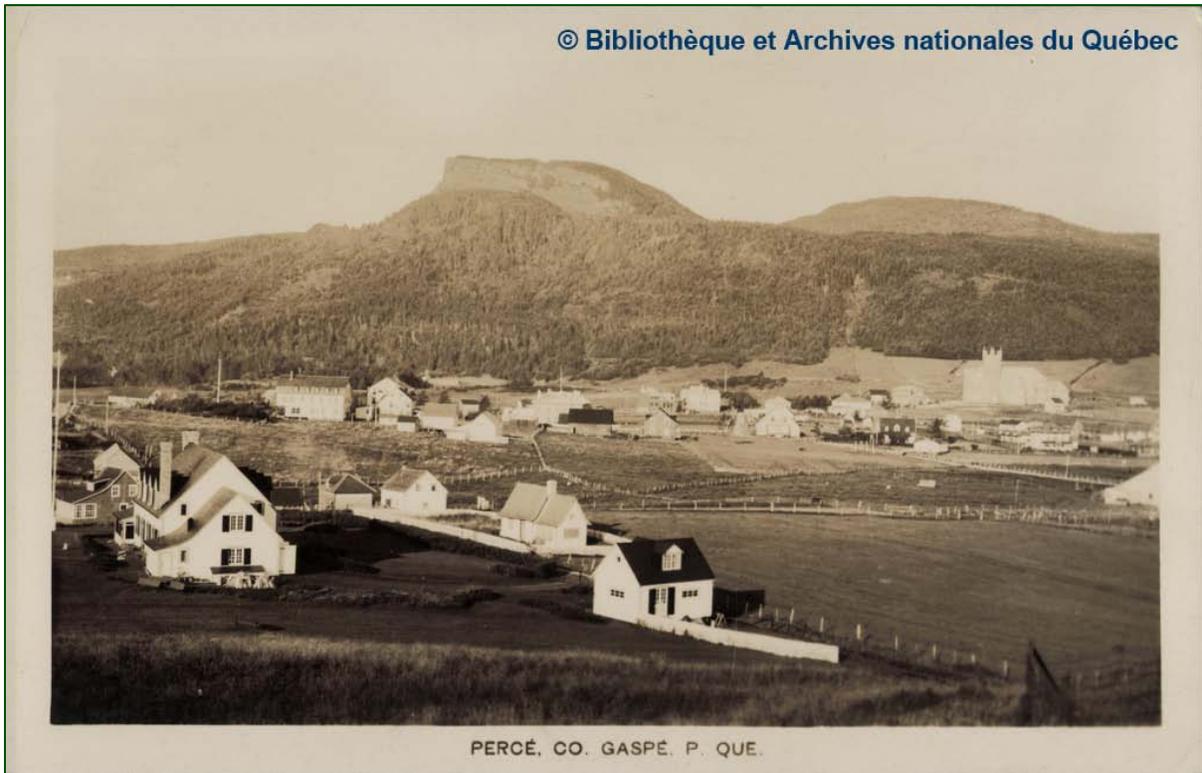
Mise en contexte

« Curiosité géologique, point de repère géographique, relique historique, jardin botanique, centre de piété catholique : le Mont-Sainte-Anne est tout cela à la fois. »

Source : Roy (1947).

Le présent mandat commandé par la Société de développement économique de Percé (SDEP) consistait à effectuer une synthèse des connaissances actuelles des massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc situés dans l'arrondissement naturel de Percé. À la demande de la SDEP, l'emphase a été mise sur certains aspects de cinq grands thèmes : la toponymie, la géographie, la géologie, la flore et la faune. Différentes sources d'information ont été consultées, notamment les banques de données gouvernementales et des institutions universitaires et muséales. Certaines personnes ressources ont également été contactées. Toute l'information est supportée par des références et présentée de façon à pouvoir servir de base à la conception et la réalisation de futurs circuits, activités et autres outils d'interprétation par la SDEP.

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec



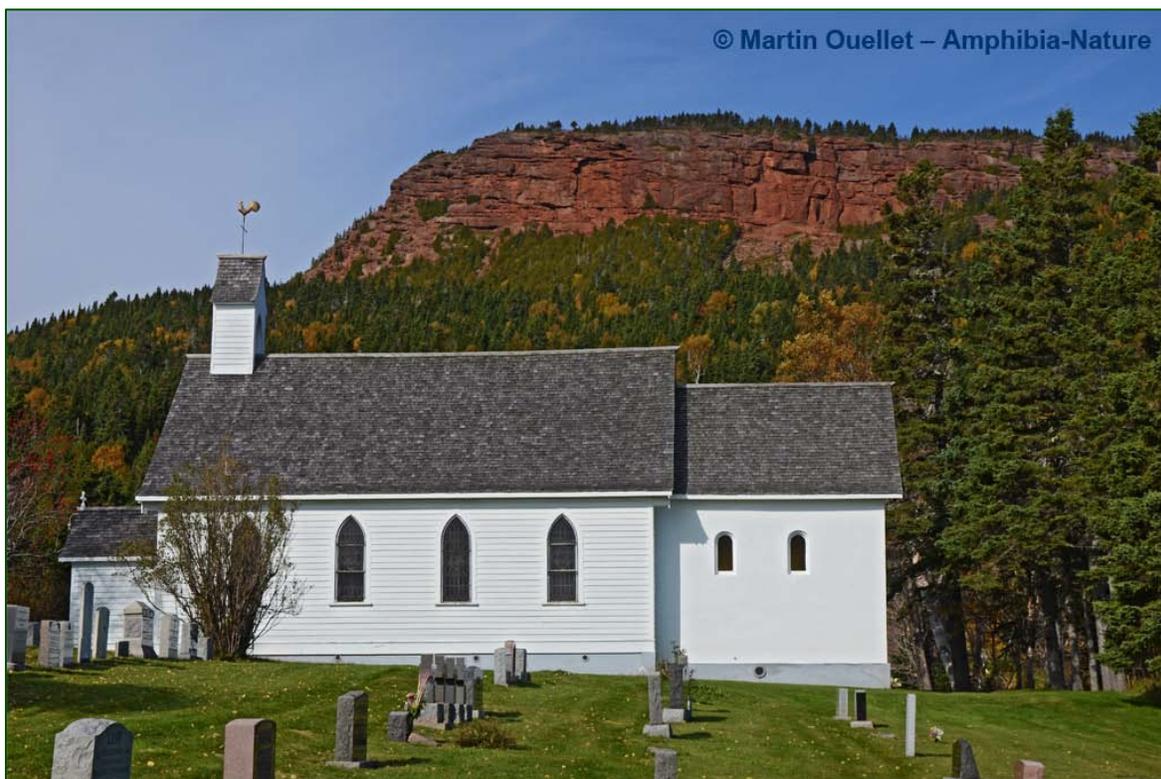
Le mont Sainte-Anne (à gauche) et le mont Blanc (à droite) sur une carte postale datant du siècle dernier (© Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

« Leaving these lower regions, if you undertake to ascend Mount St. Anne – no very difficult task for those who are free from gout and asthma – a view presents itself to the astonished eye grand beyond description. All that we have just described lies in one vast panorama at our feet. In rear, that is, from west to north, the variegated green of the primeval forest meets the eye, which seeks in vain for some oasis, as it were, in the boundless green expanse on which to rest. Hill and dale, mountain and valley, all clad in the same verdant garb, extend as far as the human ken can range. »

Source : Pye (1866).

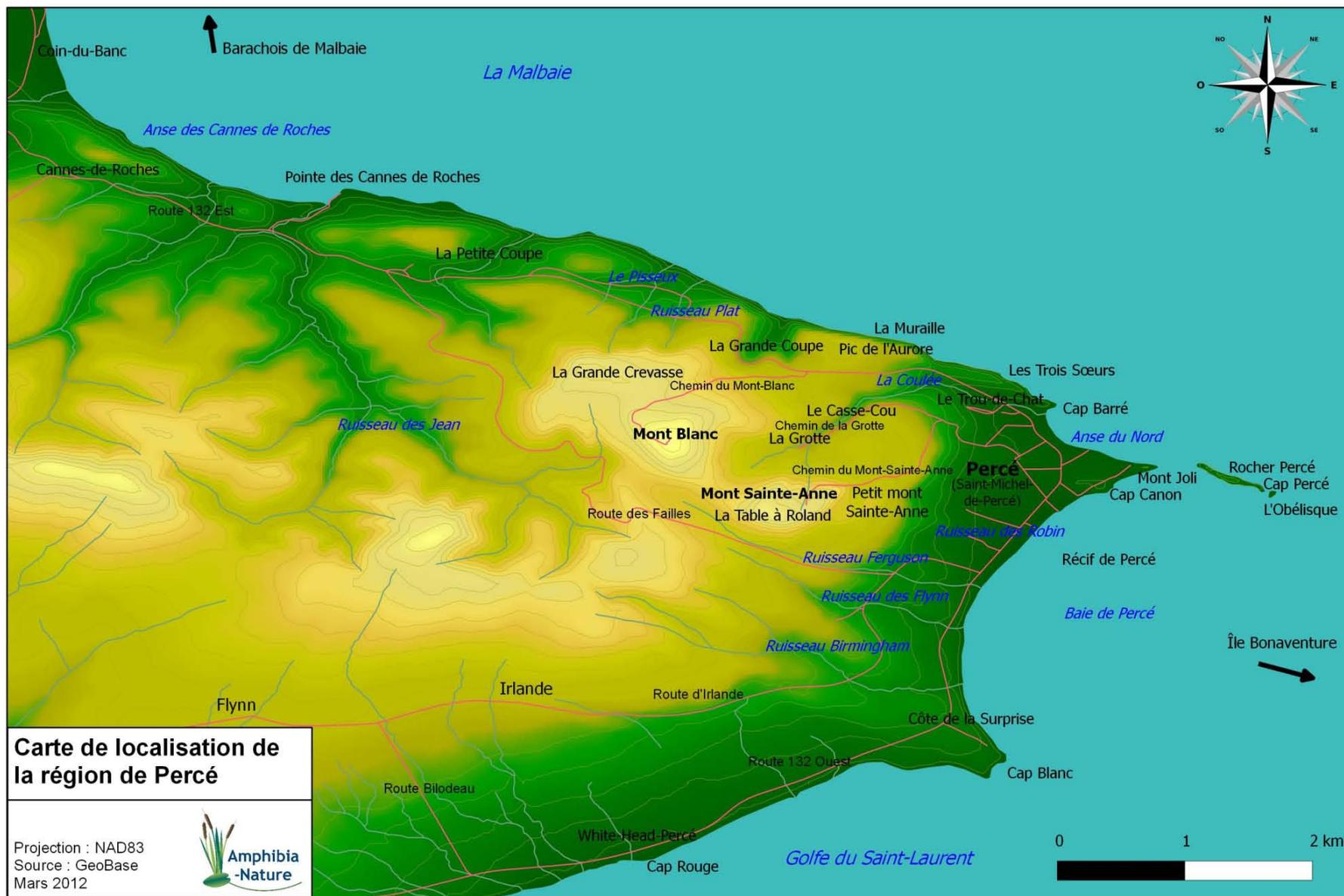
Remerciements

Nous désirons remercier les personnes suivantes pour avoir partagé avec nous des informations et/ou pour leurs différentes contributions dans l'élaboration de cette synthèse : Catherine Bernier (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs), Camille Bolduc (Conservation de la nature), Jean-Philippe Chartrand (Percé l'Incontournable), Élise Dumouchel (Fleur au vent), Renée Faubert (ministère des Ressources naturelles et de la Faune), William Lambert (Gîte La Rêvasse), Pierre Poulin (Club des ornithologues de la Gaspésie) et Mélanie Sabourin (Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé). Nous remercions également le Service des archives et de gestion des documents de l'Université du Québec à Montréal pour l'accès au Fonds d'archives Pierre Dansereau, ainsi que le personnel de la bibliothèque du Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé.



Le mont Sainte-Anne photographié à l'automne 2011 avec, en avant-plan, le cimetière de l'église anglicane St. Paul construite vers 1861 (© Martin Ouellet – Amphibia-Nature).

Carte de localisation



Toponymie

« *La mémoire du paysage.* »

Source : Préface de Pierre Dansereau dans *Commission de toponymie du Québec (1994)*.

Il est important de respecter des normes et des règles d'écriture dans la dénomination des lieux géographiques. De plus, l'origine des mots nous aide à mieux comprendre le paysage et même à nous éclairer sur l'histoire locale. Cette liste simplifiée n'a pas pour objectif de rapporter toutes les hypothèses qui existent parfois pour tenter d'expliquer certains toponymes. Des variantes ou anciens noms sont également fournis à titre informatif (valeur historique).

Anse des Cannes de Roches : *anse*.

Anse du Nord : petite *anse* située entre le cap Barré et le rocher Percé.

Baie de Percé : *baie* en face de la ville de Percé. Variante : *anse du Sud* (ancien toponyme).

Barchois de Malbaie : *banc de sable*.

Cannes-de-Roches : *hameau* de la ville de Percé. Cet ancien poste de pêche devrait son nom au fait que les canards fréquentaient autrefois cet endroit. Note : « canne de roche » est l'un des noms vernaculaires de l'arlequin plongeur (*Histrionicus histrionicus*).

Cap Barré : *cap* au nord de l'anse du Nord. Ce cap pourrait tirer son nom d'après le nom d'un ancien propriétaire (Barry) ou encore du capitaine Jean Barré (1694-1776) de Pointe Verte (Grande-Rivière).

Cap Blanc : *cap* sur lequel repose le phare de Cap Blanc. Il doit son toponyme à la couleur de son roc. Variantes : *cap Enragé*, *Whitehead*.

Cap Canon : ce *cap* est une toute petite élévation de 15 m de hauteur, de 200 m de longueur et d'une centaine de mètres de largeur qui marque la limite de la zone habitée. Il est de forme triangulaire et s'étend vers le rocher Percé. La villa Frederick-James (Frederick E. James, 1845-1907), construite vers la fin des années 1880, est située sur le point le plus élevé du cap Canon.

Cap Percé : *cap* à l'extrémité est du rocher Percé.

Cap Rouge : *cap*. Il doit son toponyme à la couleur de son roc.

Le Casse-Cou : *chute* sur le cours du ruisseau de la Coulée entre le mont Sainte-Anne et le mont Blanc. Cette dénomination rappelle que de nombreuses bêtes auraient péri en tombant de cette cascade dont les abords servaient autrefois de pâturage.

Chemin de la Grotte : *chemin* menant à la Grotte.

Chemin du Mont-Blanc : *chemin* menant au sommet du mont Blanc.

Chemin du Mont-Sainte-Anne : *chemin* menant au sommet du mont Sainte-Anne.

Coin-du-Banc : *hameau* se trouvant à 6 km au nord-ouest du centre de Percé. L'angle assez aigu que dessine la côte juste au sud de ce banc sablonneux aurait motivé le choix de ce toponyme descriptif.

Côte de la Surprise : *côte*. L'abbé Charles-Eugène Roy décrivait ainsi cette côte en 1947 : « *Le sommet du Cap-Blanc, à quelques pas de son versant nord, a reçu le nom de Côte-de-la-Surprise; c'est qu'à cet endroit précis, ni avant ni après, Percé offre à l'œil émerveillé, comme en un moment d'oubli et d'abandon, la vision d'une nature sauvagement enchantée, aux formes fantastiques et saisissantes parées de dentelles frustes et revêtues du seul manteau transparent de mystère qui les enveloppe jalousement, pour n'en faire goûter que plus savoureusement les grâces indescriptibles.* ». Il est à noter que cette côte a été nivelée depuis cette description. Selon la Commission de toponymie du Québec, c'est une côte orographique, c'est-à-dire une voie de communication ou partie d'une voie de communication non retenue administrativement comme odonyme (nom de lieu qui désigne une voie de communication), mais retenue toponymiquement à des fins culturelles ou géographiques d'orientation ou de repérage.

La Coulée : *ruisseau* coulant du mont Sainte-Anne vers l'anse du Nord.

Flynn : *lieu-dit* dans le secteur de la route d'Irlande.

Golfe du Saint-Laurent : *golfe*.

La Grande Coupe : *ravin*.

La Grande Crevasse : cette *crevasse* est située sur le versant nord-ouest du mont Blanc.

La Grotte : cette *chute* est située sur le cours du ruisseau de la Coulée. Variante : *la Gorge*.

Île Bonaventure : île située à 3 km au sud-est de Percé, de forme circulaire d'environ 3 km de diamètre et s'élevant à 137 m. L'explorateur Jacques Cartier signale son existence dès 1534. Selon l'hypothèse la plus vraisemblable, l'expression *bonne aventure*, qui signifiait bonne chance au 16^e siècle, lui aurait été attribuée à cause de la qualité exceptionnelle de la pêche près de cette île.

Irlande : *hameau* de la ville de Percé. Variante : *Irishtown*.

La Malbaie : *baie*. Variante : *baie des Morues*.

Mont Blanc : voisin du mont Sainte-Anne, ce *mont*, qui fait l'objet de la présente synthèse, est situé sur le territoire de la ville de Percé (région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

Mont Joli : *cap* situé en face du rocher Percé. Son versant maritime est une falaise d'environ 30 m de hauteur alors que le versant opposé descend en pente douce vers la ville de Percé. Il a été suggéré dans le passé que le mont Joli aurait été autrefois (centaines ou milliers d'années ?) relié au rocher Percé, dont il est séparé aujourd'hui par une plage de moins de 200 m de longueur recouverte à marée haute.

Mont Sainte-Anne : ce *mont*, qui fait l'objet de la présente synthèse, est situé sur le territoire de la ville de Percé (région administrative Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine). À ne pas confondre avec un autre mont Sainte-Anne très connu qui est, quant à lui, situé sur le territoire de la ville de Beupré dans la région administrative de la Capitale-Nationale et qui abrite la station de ski Mont-Sainte-Anne.

La Muraille : *falaise* largement échancrée s'élevant depuis l'anse du Nord jusqu'au pic de l'Aurore. Variante : *la Grande Coupe* (ancien toponyme).

L'Obélisque : *rocher* à l'extrémité est du rocher Percé. Le rocher Percé comportait autrefois deux arches principales, dont celle de l'extrémité s'écroula en 1845. L'Obélisque est le pilier de cette arche qui est resté debout.

Percé : *ville* située à 760 km de Québec, délimitée au sud par le cap Blanc, à l'ouest par le mont Sainte-Anne et le mont Blanc, et au nord par le pic de l'Aurore, les Trois Sœurs et le cap Barré. La ville de Percé, avec ses 67 km de littoral et ses 432 km², est présentement une des plus grandes municipalités urbaines sur le continent. Sa population en 2011 était de 3312 habitants. Elle a été formée en 1971 et doit son nom au rocher Percé.

Petit mont Sainte-Anne : *mont* situé au pied du mont Sainte-Anne.

La Petite Coupe : *ravin*.

Pic de l'Aurore : *cap* situé à 1 km au nord-est du mont Blanc, entre la Grande Coupe, un ravin, et le cap Barré. Il se termine abruptement par la Muraille, une falaise spectaculaire qui plonge dans les eaux de la Malbaie.

Le Pisseux : *ruisseau* coulant du mont Blanc vers la Malbaie.

Pointe des Cannes de Roches : *pointe*.

Récif de Percé : *récif* dans la baie de Percé.

Rocher Percé : ce *rocher*, de 88 m de hauteur, 30 m de largeur, 433 m de longueur et aujourd'hui doté d'une seule arche, a été façonné depuis des siècles par l'action conjuguée de la mer, de la pluie et du vent. Dès 1603, Samuel de Champlain mentionne ce rocher sous l'appellation de *l'Isle Percée*, une appellation qui était en usage depuis quelque temps.

Route 132 Est : *route*.

Route 132 Ouest : *route*.

Route Bilodeau : *chemin*.

Route des Failles : *chemin*. Cette route relie la route d'Irlande jusqu'aux environs du hameau de Cannes-de-Roches.

Route d'Irlande : *chemin*. Variante : *route Flynn*.

Ruisseau Birmingham : *ruisseau* coulant vers la baie de Percé.

Ruisseau des Flynn : *ruisseau* coulant du mont Sainte-Anne vers la baie de Percé.

Ruisseau des Jean : *ruisseau* coulant du complexe montagneux à l'ouest du mont Sainte-Anne vers l'anse des Cannes de Roches.

Ruisseau des Robin : *ruisseau* coulant du mont Sainte-Anne vers la baie de Percé.

Ruisseau Ferguson : *ruisseau* coulant du mont Sainte-Anne vers la baie de Percé.

Ruisseau Plat : *ruisseau* coulant du mont Blanc vers la Malbaie.

Saint-Michel-de-Percé : *paroisse* (au sens religieux et non pas municipalité de paroisse).

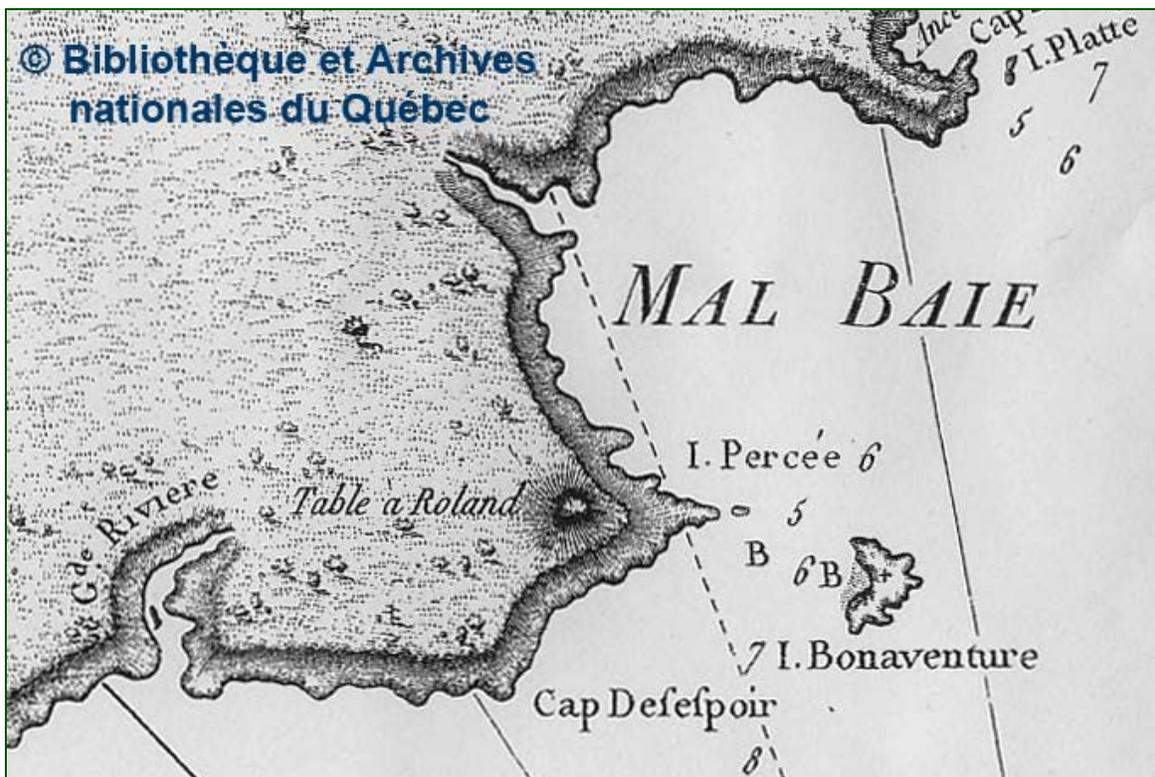
La Table à Roland : ce toponyme réfère au *sommet* du mont Sainte-Anne qui a servi et sert encore de point de repère aux navires qui mettent le cap sur Percé ou la baie des Chaleurs. Il est visible par temps clair sur plusieurs kilomètres dans le golfe du Saint-Laurent. Parmi les différentes hypothèses pour expliquer ce toponyme, la Table à Roland pourrait être relié à un épisode légendaire de *la Chanson de Roland* et à la croyance populaire qui s'ensuit autour de cette légende. Elle réfère à la bataille de Roncevaux du 15 août 778, dans les Pyrénées. Selon la légende, le chevalier Roland, neveu de Charlemagne (roi des Francs), en voulant briser son épée mythique (Durandal) pour qu'elle ne tombe pas aux mains de l'ennemi, fendit la montagne (la *Brèche de Roland*). Selon cette croyance populaire, toute entité géographique découpée par un gigantesque coup de hache ou d'épée, dans les Pyrénées, aurait été faite par quelque force surnaturelle. Variantes : *la Table de Roland, la Table Roulante*.

Les Trois Sœurs : *caps*, entre le pic de l'Aurore et le cap Barré, se dressant successivement sur le littoral du golfe du Saint-Laurent entre 60 et 75 m d'altitude. Vu de Percé, chacun des caps dessine une pointe triangulaire dont la similitude des formes et le voisinage ont inspiré ce toponyme.

Le Trou-de-Chat : *secteur* au fond de la Coulée, au « Trou de chat » selon Ranger (1965b).

White-Head-Percé : *hameau* de la ville de Percé.

Sources : Clarke (1913), Deschênes (1934), Roy (1947, 1950), Mélançon (1963), Ranger (1965a, b), Mimeault (1981), Poirier (1981), Commission de toponymie du Québec (1994, 2011), Commission des biens culturels du Québec (2006), Statistique Canada (2012).



Portion d'une carte de la baie des Chaleurs tracée en 1724 par le cartographe Jacques L'Hermite (1659-1725) sur laquelle figure le toponyme de la *Table à Roland* (© Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

« Ici, les ombres, les teintes et les formes de l'île Bonaventure, le 'Rocher', les Trois Sœurs, les pentes et le sommet revêtu d'arbres du mont Sainte-Anne sont un défi continu et une inspiration pour l'artiste. »

Source : McGerrigle (1950).

Géographie

« Madame Henriette Chauvin (femme du juge) avait fini de jouer son rôle. Habitant le cottage Connick, elle avait déjà en 1915, commencé, hachette en bandoulière, à tracer les petits sentiers d'excursion dans la montagne. Sœur de Bourassa de qui elle avait hérité l'esprit, elle les avait baptisé de noms pittoresques : «Les pieds croches» «Dos de cheval», etc. De ce travail de pionnier, il ne reste malheureusement que « La Crevasse » où vous pouvez voir l'impressionnant défilé des Apalaches – les Shickshocks – qui moutonne au loin une mer démontée. »

Source : Ranger (1965b).

Contexte climatique

Les reliefs et les paysages contrastés de la Gaspésie influencent le climat de façon importante. Un climat maritime frais et venteux caractérise la région de Percé.

Contexte écologique

Les paysages de la région de Percé sont le résultat de séries d'événements qui se sont échelonnées sur plusieurs millions d'années. Les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc font partie de la chaîne de montagnes des Appalaches et sont situés à l'extrémité sud-est de la péninsule gaspésienne. Cette chaîne est le vestige d'une ancienne chaîne de montagnes dont il ne subsiste aujourd'hui qu'une succession de monts et de collines allongés, entrecoupés de vallées et de plateaux. Le point culminant des Appalaches en Gaspésie est le mont Jacques-Cartier (1268 m d'altitude) dans les monts McGerrigle, constituant des monts Chic-Chocs.

La péninsule gaspésienne est occupée par deux sous-domaines bioclimatiques : les sous-domaines de la sapinière à bouleau jaune (*Betula alleghaniensis*) de l'Est et de la sapinière à bouleau blanc (*Betula papyrifera*) de l'Est. Le sous-domaine de la sapinière à bouleau jaune de l'Est est confiné au littoral et aux vallées s'ouvrant sur la mer. Il est remplacé en altitude par le sous-domaine de la sapinière à bouleau blanc de l'Est. Les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc font partie de ce dernier. Les facteurs climatiques, les variations d'altitude, la nature du sol, le relief et les perturbations, comme les feux de forêt, les épidémies et les coupes, affectent la répartition des groupements végétaux sur les différentes composantes du paysage dans un domaine bioclimatique donné. Par exemple, les hauts sommets de la Gaspésie abriteront notamment certaines espèces de plantes arctiques-alpines qui croissent en conditions ensoleillées et exposées, et qui sont adaptées aux basses températures et à une courte saison de croissance.

Mont Sainte-Anne

Le mont Sainte-Anne a une surface plane au sommet, la *Table à Roland*, qui atteint 340 m d'altitude. Sa position géographique est de 48°31'17" de latitude nord et de 064°14'23" de longitude ouest. Entité géographique bien connue des marins, le marchand français Nicolas Denys (1598-1688) décrivait ainsi le mont Sainte-Anne dans un ouvrage publié en 1672 :

« ... la montagne est fort haute & s'appelle la table à Roland, elle se voit en mer de dix-huit à vingt lieuës; elle est platte & de forme carrée, ce qui luy a donné ce nom : il y a d'autres montagnes joignantes aussi hautes. ».

Toujours à propos du sommet du mont Sainte-Anne, l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland (1805-1865) écrivait quant à lui dans son journal de voyage sur les côtes de la Gaspésie paru en 1861 :

« Le sommet de cette montagne est à douze cent trente pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer. On peut le distinguer à une distance de quarante milles, lorsque le temps est clair; aussi de ce point élevé la vue est magnifique. ».

Le photographe Thomas Pye (1840-1877) rapportait ce qui suit, dans un ouvrage publié en 1866, à propos du mont Sainte-Anne :

« Mount St. Anne, in rear of the village, rising almost abruptly to the height of 1300 feet, is the first land sighted by all vessels coming up the Gulf to the southward of the Island of Anticosti. In clear weather it may be seen at a distance of sixty to seventy miles, and it is even confidently asserted by shipmasters worthy of credit, that it has been seen by them at a distance of seventy-five to eighty miles. ».

Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice (1844-1897) écrivait à son tour dans un récit de voyage paru en 1886 :

« Au loin, l'île de Bonaventure se baignait dans le golfe, pendant que sur la terre ferme la Table-à-Rolland se dressait à 1230 pieds au-dessus du niveau de la mer, et servant de guide aux marins se laissait apercevoir à une distance de quarante milles au large. ».

Finalement, le géologue John M. Clarke (1857-1925) mentionnait ce qui suit dans un livre publié en 1913 :

« His gaze swept to the south, over the head of Cape Blanc, along the distant coves of Beaufils to Cape d'Espoir, and on beyond in the dimmest distance the eye could catch the faintly penciled outline of Miscou and Shippegan, forty miles away. ».

Sur le mont Sainte-Anne, nous retrouvons aussi une entité géographique digne de mention : le ruisseau la Coulée (48°31'43"N, 064°12'48"O) et sa chute (la Grotte – 48°31'38"N, 064°13'56"O).

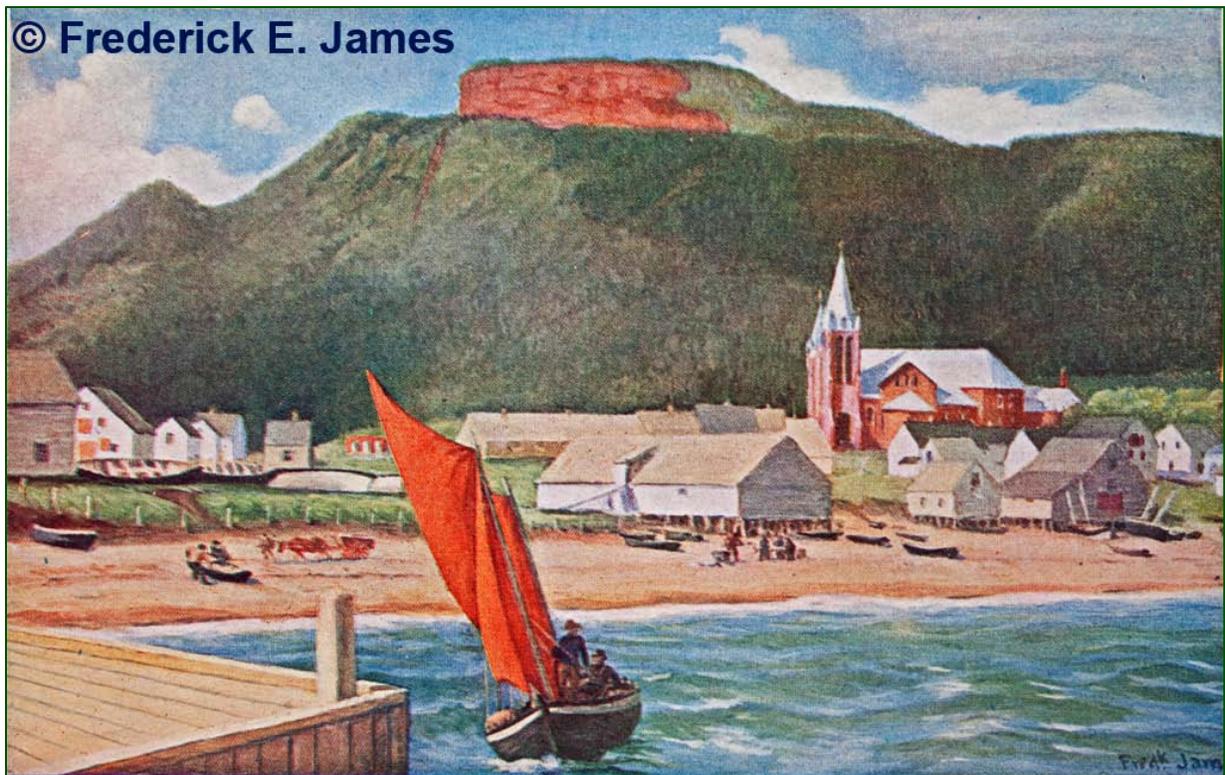
Petit mont Sainte-Anne

Au pied du mont Sainte-Anne, le Petit mont Sainte-Anne (48°31'36"N, 064°13'45"O) s'élève à une altitude d'environ 220 m.

Mont Blanc

Voisin du mont Sainte-Anne, le mont Blanc (48°31'33"N, 064°14'41"O) a une altitude de 370 m. Il constitue le plus haut relief de cette partie du littoral gaspésien. C'est sur ce mont que nous pouvons observer la Grande Crevasse (48°31'36"N, 064°14'49"O).

Sources : Denys (1672), Ferland (1861), Pye (1866), Faucher de Saint-Maurice (1886), Clarke (1913), Petitclerc et collab. (2007), Commission de toponymie du Québec (2011), Gouvernement du Québec (2012b).



Le mont Sainte-Anne tel que peint par Frederick E. James (© Tiré de Clarke 1908).

« There is no place on all the Atlantic seaboard where geological revolutions have been so extraordinary as at Percé. »

Source : Clarke (1913).

La géologie est la science qui traite de la composition, de la structure, de l'histoire et de l'évolution de la Terre, et des processus qui la façonnent. Historiquement, William E. Logan (1798-1875) est le premier géologue à visiter la côte gaspésienne en 1843. Il sera notamment suivi par John M. Clarke (1857-1925), géologue et directeur du New York State Museum, qui est l'auteur d'importants travaux sur la géologie de Percé et de la péninsule gaspésienne.

Contexte géologique

L'histoire géologique de la région de Percé date de centaines de millions d'années (Ma). Dans l'échelle des temps géologiques, le Paléozoïque est une ère géologique divisée en six périodes : le Cambrien (542-488 Ma), l'Ordovicien (488-444 Ma), le Silurien (444-416 Ma), le Dévonien (416-359 Ma), le Carbonifère (359-299 Ma) et le Permien (299-251 Ma).

L'anticlinorium est un terme géologique servant à désigner une succession de plis dans les roches de la croûte terrestre de plusieurs kilomètres dont l'aspect général forme un anticlinal, c'est-à-dire un pli présentant une convexité vers le haut et dont le centre est occupé par les couches géologiques les plus anciennes. L'anticlinorium d'Aroostook–Percé est une entité tectono-stratigraphique majeure des Appalaches du Nord. La région de Percé constitue l'extrémité est de l'anticlinorium, qui s'étend du comté d'Aroostook, dans l'état du Maine, jusqu'au canton de Percé. L'anticlinorium expose dans la région de Percé des roches sédimentaires d'âge Cambrien moyen à Silurien précoce de quatre unités lithostratigraphiques : la Formation de Corner-of-the-Beach, la Formation de Murphy Creek, le Groupe d'Honorat et le Groupe de Matapédia. Les calcaires cambriens moyens de la Formation de Corner-of-the-Beach sont les plus vieilles roches de la région. Certaines de ces roches cambriennes ont environ 540 Ma.

Dans le secteur de Percé, les roches sédimentaires les plus jeunes sont celles qui constituent la Formation de Bonaventure du Carbonifère (environ 310 Ma). Cette formation (roches carbonifères) est constituée de conglomérat, de grès et de mudstone (fine roche sédimentaire composée à l'origine d'argile ou de boue). Le conglomérat est rouge ou gris et se présente en lits épais, lenticulaires, dont la base est souvent chenalisée. Le grès est calcaireux et rougeâtre, moyen à grossier, et forme des lits de 10 à 30 cm d'épaisseur. Des stratifications parallèles ou obliques sont observables. Le grès est interlité de mudstone calcaireux rouge. L'assemblage représente une séquence fluviale.

Géologie du mont Sainte-Anne et du mont Blanc

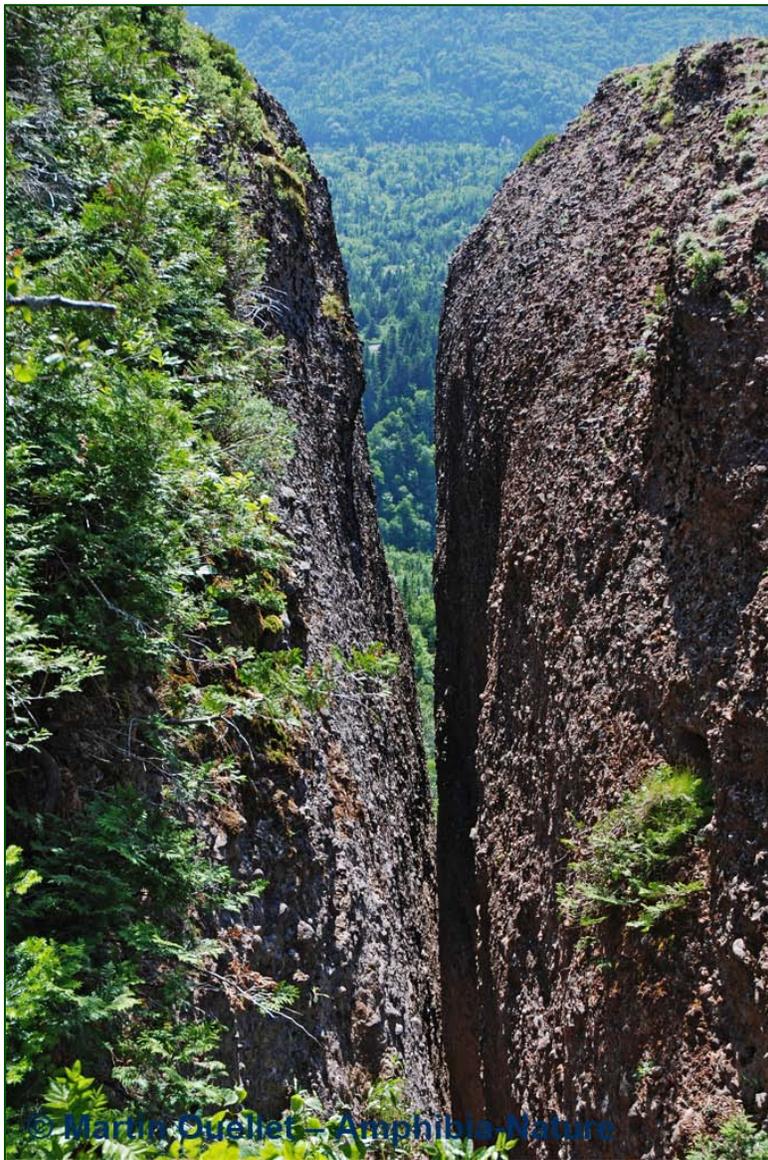
Dans le vaste amphithéâtre rocheux que représente Percé, la Formation de Bonaventure constitue les sommets du mont Sainte-Anne et du mont Blanc. Elle est donc caractérisée par la présence de conglomérats massifs de grès et de schistes argileux de couleur rougeâtre d'âge carbonifère (310 millions d'années). La teinte rougeâtre origine de la forte teneur en fer. Une grande partie de ce territoire est donc composé de roches friables, notamment les conglomérats qui sont particulièrement susceptibles à l'érosion et à l'infiltration. La Grande Crevasse en est un exemple éloquent. Elle est le résultat de la dissolution, par les eaux coulant le long d'une fracture, du ciment calcaire ferrifère et de la matrice qui soudaient ensemble les cailloux de la roche. L'eau de pluie et de la neige fondante s'est alors chargée de transporter les cailloux. L'action du gel et du dégel a aussi joué un rôle dans ce processus. Ailleurs, des blocs instables sont visibles par endroits dans les différentes parois rocheuses, notamment sur le chemin du Mont-Sainte-Anne.

Roches sédimentaires et présence de fossiles

Les roches sédimentaires sont abondantes dans la péninsule gaspésienne. Elles sont formées par la consolidation ou le durcissement de sédiments. En ordre croissant de granulométrie, les schistes argileux sont des boues consolidées à grain très fin. Les siltstones (semblables aux mudstones) sont des silts (limons) consolidés dont la dimension des grains varie entre les schistes argileux et les grès. Les grès sont quant à eux des sables consolidés dont les grains sont facilement visibles. Les conglomérats se composent de cailloux très petits à des couches de blocs entassés le plus souvent dans du grès ou dans du schiste argileux ou encore du calcaire. Les calcaires sont aussi des roches sédimentaires.

Les fossiles sont des restes ou des traces de formes de vie préhistorique animale ou végétale qui se sont préservés dans les sédiments. Ils abondent dans les nombreuses roches sédimentaires de la région de Percé. Les brachiopodes, les gastéropodes et les trilobites en sont quelques exemples.

Sources : Clarke (1908, 1913), McGerrigle (1950, 1968), Dansereau et Paré (1975), Kirkwood (1989), Commission de toponymie du Québec (1994, 2011), International Commission on Stratigraphy (2010), Inspec-Sol (2011).



La Grande Crevasse photographée à l'été 2009 (© Martin Ouellet – Amphibia-Nature).

« Il faudrait contrer les «Oh!» et les «Ah!» du touriste en lui offrant une nouvelle intimité avec les pierres, les plantes et les oiseaux ... »

Source : Dansereau (1998).

Contexte floristique exceptionnel

Les secteurs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc abritent plusieurs espèces d'intérêt, notamment des plantes endémiques ou rares de la Gaspésie. Parmi celles-ci, certaines sont des plantes vasculaires calcicoles (qui poussent bien en sol calcaire, riche en carbonates) des milieux ouverts naturels. D'autres représentent des espèces arctiques-alpines répandues dans le nord du Québec, disjointes et atteignant leur limite méridionale québécoise dans des habitats calcaires en Gaspésie. Les falaises calcaires de basse altitude renferment aussi de nombreuses bryophytes rares (p. ex. : mousses) et l'escarpement environnant le mont Sainte-Anne est reconnu comme l'un des sites les plus importants à l'échelle du golfe du Saint-Laurent.

Les plantes rares arctiques-alpines ou disjointes à basse altitude, qui ont suivi le retrait du dernier glacier il y a environ 12 500 ans, n'ont pu persister à la latitude de la Gaspésie que dans des habitats reliques impropres à la colonisation des espèces forestières et simulant l'environnement arctique de manière permanente. Elles nécessitent un substrat calcaire dans la partie méridionale de leur aire de répartition. À basse altitude, de tels habitats se retrouvent dans des platières graveleuses de grands cours d'eau et dans des falaises calcaires comme celles du mont Sainte-Anne. Au niveau des falaises, ces plantes se retrouvent principalement dans la zone étroite comprise entre la base de la paroi verticale et le haut des talus d'éboulis, au sommet des falaises et sur les corniches. Elles sont donc souvent associées à des microsites avec des conditions écologiques particulières.

Point de vue historique

L'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland (1805-1865) rapporte une première observation floristique effectuée en 1836 sur le mont Sainte-Anne dans son journal de voyage sur les côtes de la Gaspésie paru en 1861 :

« Le sommet de la Table de Rolland forme un plateau dont une partie est unie, dépouillée d'arbres et couverte d'une herbe épaisse. Ce tapis vert est diapré de modestes fleurs, parmi lesquelles s'est glissée la blanche primevère trouvée par le botaniste Michaux, sur les bords du lac Mistassin. ».

Ferland réfère ici à la primevère du lac Mistassini (*Primula mistassinica*) découverte par le botaniste et explorateur français André Michaux (1746-1802) lors de son passage au lac Mistassini en 1792. Plus récemment, cette espèce a été recensée à nouveau en 2002 dans les secteurs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc.

Les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc ont vu défilé au fil des années de nombreux botanistes reconnus dont Merritt Lyndon Fernald (1873-1950), le Frère Marie-Victorin (1885-1944), etc. Parmi ceux-ci, soulignons également le passage de l'écologiste de réputation internationale Pierre Dansereau (1911-2011) qui a notamment herborisé le secteur à partir de 1934.

Bryophytes

Les bryophytes représentent une flore méconnue composée d'anthocérotes, d'hépatiques et de mousses. Elles constituent une part très importante de la diversité végétale, environ le quart des espèces floristiques du Québec. Les bryophytes sont des espèces pionnières qui occupent une place majeure dans le fonctionnement de plusieurs écosystèmes. Dans les tourbières ou sur les sols en forêt boréale, elles jouent un rôle très important dans la germination des semences et la régénération du couvert forestier. Elles servent aussi d'espèces indicatrices de l'état de l'environnement, notamment dans le contrôle de l'érosion.

En Gaspésie, le nombre d'espèces de mousses est élevé et s'explique par la diversité géologique et topographique de la péninsule. La plus grande partie de la flore est certainement d'affinité boréale, mais plusieurs espèces ont une répartition tempérée, montagnarde ou arctique-alpine. Beaucoup d'espèces de mousses ont une répartition disjointe, ce qui supporte l'idée que certaines d'entre elles aient pu survivre à la dernière glaciation dans des habitats reliques ou refuges.

Quelques espèces de bryophytes^{1, 2} (mousses) observées dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc :

Amblyodon blanchâtre (<i>Amblyodon dealbatus</i>)	(<i>Orthotrichum anomalum</i>)
(<i>Barbula acuta</i>)	(<i>Plagiomnium rostratum</i>)
(<i>Campylium chrysophyllum</i>)	(<i>Pohlia annotina</i>)
(<i>Fissidens adianthoides</i>)	(<i>Polytrichastrum longisetum</i>)
Grimmie édentée (<i>Grimmia anodon</i>)	(<i>Seligeria donniana</i>)
(<i>Grimmia teretinervis</i>)	(<i>Seligeria oelandica</i>)
(<i>Leskeella nervosa</i>)	(<i>Tortula mucronifolia</i>)
(<i>Mnium thomsonii</i>)	(<i>Ulota crispa</i>)

1. Liste non exhaustive.
2. Il n'existe à peu près pas de noms français en usage pour ces plantes au Québec.

Les espèces suivantes ont été identifiées sur le mont Sainte-Anne : l'amblyodon blanchâtre, *Barbula acuta*, *Campylium chrysophyllum*, le fissent, la grimmie édentée, *Orthotrichum*

anomalum, *Plagiomnium rostratum*, la pohlle et la tortule. *Grimmia teretinervis* et les deux séligéries ont été recensées dans le secteur de la Grotte.

L'amblyodon blanchâtre et la grimmie édentée sont des espèces rares au Québec. À l'échelle québécoise, plusieurs espèces rares devraient bientôt faire leur apparition sur la liste des espèces floristiques « menacées » ou « vulnérables », dans le contexte de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*.

En plus des mousses mentionnées ci-dessus, une hépatique rare au Québec (*Marchantia polymorpha* subsp. *montivagans*) a également été observée sur le mont Sainte-Anne.

Plantes vasculaires

Quelques espèces de plantes vasculaires d'intérêt¹ observées dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc :

Antennaire de Howell sous-espèce de Gaspésie (<i>Antennaria howellii</i> subsp. <i>gaspensis</i>)	Drave à graines imbriquées (<i>Draba pycnosperma</i>)
Antennaire en coussin (<i>Antennaria rosea</i> subsp. <i>pulvinata</i>)	Dryoptère fougère-mâle (<i>Dryopteris filix-mas</i> subsp. <i>brittonii</i>)
Arabette de Boivin (<i>Arabis boivinii</i>)	Pipérie d'Unalaska (<i>Piperia unalascensis</i>)
Arabette du Québec (<i>Boechera quebecensis</i>)	Polystic faux-lonchitis (<i>Polystichum lonchitis</i>)
Arnica à aigrette brune (<i>Arnica lanceolata</i> subsp. <i>lanceolata</i>)	Verge d'or à grappes (<i>Solidago simplex</i> subsp. <i>randii</i> var. <i>racemosa</i>)
Calypso bulbeux (<i>Calypso bulbosa</i> var. <i>americana</i>)	Verge d'or simple (<i>Solidago simplex</i> subsp. <i>simplex</i> var. <i>simplex</i>)
Chalef argenté (<i>Elaeagnus commutata</i>)	Vergerette à feuilles segmentées (<i>Erigeron compositus</i>)

1. Liste non exhaustive.

Parmi ces espèces, la drave à graines imbriquées est une espèce désignée « menacée » au Québec. L'antennaire de Howell sous-espèce de Gaspésie, l'antennaire en coussin, l'arabette de Boivin, l'arabette du Québec, le calypso bulbeux, le chalef argenté, la dryoptère fougère-mâle, la pipérie d'Unalaska, la polystic faux-lonchitis, la verge d'or à grappes, la verge d'or simple et la vergerette à feuilles segmentées se retrouvent pour leur part sur la liste des plantes susceptibles d'être désignées « menacées » ou « vulnérables » au Québec. Il est à noter que l'arnica à aigrette brune n'a pas de statut officiel dans la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et que seules les populations de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie sont désignées « vulnérables » au Québec en raison de leur isolement et de leur petite taille.

Au niveau fédéral, l'arabette du Québec et la verge d'or à grappes sont des espèces « candidates ».

Description de deux espèces :

Dryoptère fougère-mâle (*Dryopteris filix-mas* subsp. *brittonii*)

La dryoptère fougère-mâle mesure entre 30 et 120 cm de haut. Elle est reconnaissable par ses frondes vertes et robustes, en couronne et toutes semblables. Ses sores sont en position médiane et présents sur la moitié supérieure de la fronde. Sa sporulation est estivale. La dryoptère fougère-mâle se retrouve dans les forêts dominées par le sapin baumier (*Abies balsamea*), le bouleau jaune et le bouleau blanc sur des pentes prononcées, des bords de ruisseaux, des talus d'éboulis et des ravins ombragés en milieu calcaire. Elle atteint son plein développement en bordure de ruisseaux et de résurgences ou au pied de talus d'éboulis. Cette espèce est favorisée à brève échéance par un ensoleillement accru, mais elle est probablement incapable de se maintenir à long terme sous des conditions permanentes de forte luminosité. Elle tolère mal un excès d'humidité ou de sécheresse et est très vulnérable aux bris mécaniques en raison de ses bourgeons localisés à la surface du sol. Une grande concentration d'individus de dryoptère fougère-mâle se situe localement sur le versant nord-est du mont Blanc. Cette espèce est aussi présente sur le mont Sainte-Anne. À ce jour, la colonie du mont Blanc serait la plus importante au Québec.

Vergerette à feuilles segmentées (*Erigeron compositus*)

La vergerette à feuilles segmentées a été découverte sur le mont Blanc par Pierre Dansereau le 6 août 1934. Dans ce secteur, le conglomérat caractéristique de la Formation de Bonaventure est propice à cette espèce calcicole. Cette espèce relique, survivante de l'ancienne flore interglaciaire, se retrouve sur les falaises, les corniches et autres endroits exposés et élevés. Le secteur de la Grande Crevasse supporte plusieurs individus dont certains souffriraient du piétinement régulier des nombreux visiteurs.

Sources : Ferland (1861), Dansereau (1937, 1998), Scoggan (1950), Belland (1984), Favreau et Brassard (1987), Belland et Favreau (1988), Lavoie (1990), Marie-Victorin (2002), Tremblay (2003a, b), Petitclerc et collab. (2007), Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (2008, 2011b), Coursol (2010, 2011), Faubert et collab. (2010), Gouvernement du Québec (2010), Pinna et collab. (2010), COSEPAC (2012), Gouvernement du Québec (2012a).

Faune

« *Sait-on que la musaraigne de Gaspé est une espèce menacée?* »

Source : Dansereau (1998).

INVERTÉBRÉS

Ce groupe est méconnu dans la région et des espèces à statut précaire sont potentiellement présentes.

Arthropodes

Aucune liste connue des espèces d'arthropodes (p. ex. : arachnides, insectes) présentes dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc n'existe à ce jour.

Mollusques

Ce groupe inclut notamment différentes espèces de bivalves (p. ex. : moules d'eau douce dont les mulettes) et de gastéropodes (p. ex. : escargots, limaces). Aucune liste connue de ces espèces dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc n'existe à ce jour.

VERTÉBRÉS

Poissons

Aucune liste connue des espèces de poissons d'eau douce présentes dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc n'existe à ce jour. Les cours d'eau ont généralement un débit assez faible et sont souvent intermittents dans le secteur. Historiquement, George Hughes Hepworth (1833-1902) a pris part à une expédition en yacht qui l'a amené de Boston (Massachusetts) jusqu'au long des côtes gaspésiennes. Dans un récit de voyage publié en 1876, il nous offre la description suivante lors de son passage dans le secteur de Percé :

« *The next morning Fletch and I went out of town to a little stream just back of Table Roulante, and enjoyed a few hours of fine trout-fishing. The game was not large, but numerous. We creeled several dozen, but our pleasure was somewhat lessened by the army of mosquitoes and black flies which attacked every exposed part of our persons. To this pest the midge joined forces, and altogether we had many more bites than fish.* ».

La *Table Roulante* ou *Table à Roland* réfère au mont Sainte-Anne et le ruisseau à « truites » en question est fort probablement celui de la Coulée.

Amphibiens

Le Québec compte 21 espèces indigènes d'amphibiens : 11 anoures (crapauds, grenouilles, rainettes) et 10 urodèles (nectures, salamandres, tritons). Aucune liste connue des espèces d'amphibiens présentes dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc n'existe à ce jour. Historiquement, une mention de salamandre cendrée (*Plethodon cinereus*) datant de 1914 a été rapportée pour « Percé ».

Reptiles

Le Québec compte 17 espèces indigènes de reptiles : 8 squamates (serpents) et 9 testudines (tortues). Aucune liste connue des espèces de reptiles présentes dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc n'existe à ce jour. Historiquement, une mention de couleuvre rayée (*Thamnophis sirtalis*) datant de 1915 a été rapportée pour « Percé ».

Oiseaux

Ce groupe est plus connu en raison des adeptes du loisir ornithologique.

Liste non exhaustive¹ des espèces aviaires observées dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc :

Bec-croisé bifascié (<i>Loxia leucoptera</i>)	Paruline à collier (<i>Parula americana</i>)
Bruant à gorge blanche (<i>Zonotrichia albicollis</i>)	Paruline à croupion jaune (<i>Dendroica coronata</i>)
Bruant familier (<i>Spizella passerina</i>)	Paruline à gorge noire (<i>Setophaga virens</i>)
Bruant fauve (<i>Passerella iliaca</i>)	Paruline à joues grises (<i>Vermivora ruficapilla</i>)
Buse à queue rousse (<i>Buteo jamaicensis</i>)	Paruline à tête cendrée (<i>Dendroica magnolia</i>)
Chardonneret jaune (<i>Carduelis tristis</i>)	Paruline flamboyante (<i>Setophaga ruticilla</i>)
Colibri à gorge rubis (<i>Archilochus colubris</i>)	Paruline obscure (<i>Vermivora peregrina</i>)
Corneille d'Amérique (<i>Corvus brachyrhynchos</i>)	Paruline rayée (<i>Dendroica striata</i>)
Crécerelle d'Amérique (<i>Falco sparverius</i>)	Paruline tigrée (<i>Dendroica tigrina</i>)
Durbec des sapins (<i>Pinicola enucleator</i>)	Pic à dos noir (<i>Picoides arcticus</i>)
Épervier brun (<i>Accipiter striatus</i>)	Pic chevelu (<i>Picoides villosus</i>)
Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>)	Pic flamboyant (<i>Colaptes auratus</i>)
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus anatum</i>)	Pic maculé (<i>Sphyrapicus varius</i>)
Geai bleu (<i>Cyanocitta cristata</i>)	Pic mineur (<i>Picoides pubescens</i>)
Gélinotte huppée (<i>Bonasa umbellus</i>)	Pic tridactyle (<i>Picoides tridactylus</i>)
Grand corbeau (<i>Corvus corax</i>)	Pygargue à tête blanche (<i>Haliaeetus leucocephalus</i>)
Grand-duc d'Amérique (<i>Bubo virginianus</i>)	Quiscale bronzé (<i>Quiscalus quiscula</i>)
Grive à dos olive (<i>Catharus ustulatus</i>)	Roitelet à couronne dorée (<i>Regulus satrapa</i>)
Grive de Bicknell (<i>Catharus bicknelli</i>)	Roitelet à couronne rubis (<i>Regulus calendula</i>)
Hirondelle bicoloré (<i>Tachycineta bicolor</i>)	Roselin pourpré (<i>Carpodacus purpureus</i>)

Jaseur d'Amérique (<i>Bombycilla cedrorum</i>)	Sittelle à poitrine rousse (<i>Sitta canadensis</i>)
Junco ardoisé (<i>Junco hyemalis</i>)	Sizerin flammé (<i>Carduelis flammea</i>)
Merle d'Amérique (<i>Turdus migratorius</i>)	Tétras du Canada (<i>Dendragapus canadensis</i>)
Mésange à tête brune (<i>Parus hudsonicus</i>)	Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>)
Mésange à tête noire (<i>Parus atricapillus</i>)	Viréo à tête bleue (<i>Vireo solitarius</i>)
Mésangeai du Canada (<i>Perisoreus canadensis</i>)	Viréo aux yeux rouges (<i>Vireo olivaceus</i>)
Moucherolle des aulnes (<i>Empidonax alnorum</i>)	Viréo de Philadelphie (<i>Vireo philadelphicus</i>)
Paruline à calotte noire (<i>Wilsonia pusilla</i>)	

1. Plusieurs autres espèces peuvent aussi être observées lors des migrations printanières et automnales.

Parmi les espèces de ce tableau, le faucon pèlerin, la grive de Bicknell et le pygargue à tête blanche sont des espèces désignées « vulnérables » au Québec.

Au niveau fédéral, la grive de Bicknell est désignée « menacée » et le faucon pèlerin est considéré comme une espèce « préoccupante ». La buse à queue rousse, l'épervier brun, le faucon émerillon et le pygargue à tête blanche sont pour leur part « non en péril ».

Description de deux espèces :

Grand-duc d'Amérique (*Bubo virginianus*)

Le grand-duc d'Amérique est l'un de nos plus grands rapaces nocturnes à l'ululement légendaire. Il est répandu dans toutes les régions boisées du Québec. Il chasse principalement à l'affût et consomme une grande variété de petits mammifères (p. ex. : lièvre d'Amérique, *Lepus americanus*) et d'oiseaux. C'est un nicheur précoce qui se laisse parfois recouvrir par la neige sur son nid. Ses œufs peuvent avoir à supporter des froids intenses. Résidant en permanence au Québec, il hiverne dans les limites de son aire de nidification. Il a déjà niché dans le secteur de la Grotte (versant nord du mont Sainte-Anne). Le grand-duc d'Amérique est un oiseau très territorial et intolérant envers ses congénères comme envers l'humain. Il signifie à l'intrus qu'il n'est pas le bienvenu par un ululement prolongé et des claquements du bec. Le grand-duc d'Amérique défend aussi son nid et n'hésite pas à attaquer les intrus.

Grive de Bicknell (*Catharus bicknelli*)

La grive de Bicknell est une espèce forestière désignée « vulnérable » au Québec et « menacée » au Canada. Cette espèce migratrice niche de façon très localisée dans les secteurs boisés et dans des peuplements en régénération des hauts sommets du Québec méridional. Vers la fin du mois de mai, elle se retrouve principalement dans les habitats conifériens d'une zone située entre 200 m d'altitude et les sommets dénudés. Elle installe son nid dans la partie inférieure d'un conifère ou d'un feuillu. À l'automne, la grive de Bicknell migre vers des territoires d'hivernage dans les Grandes Antilles (p. ex. : République dominicaine). C'est une espèce discrète au comportement furtif qui peut facilement passer inaperçue. Elle se nourrit surtout d'invertébrés (p. ex. : araignées, coléoptères, fourmis) durant la période de reproduction. Elle se nourrit également de fruits sur son aire de reproduction en dehors de la saison de nidification. Des inventaires récents ont confirmé la présence de l'espèce dans différents secteurs du mont Sainte-Anne, du Petit mont Sainte-Anne et du mont Blanc. Les

sommets de ces montagnes font partie de son habitat essentiel. La grive de Bicknell est une espèce sensible à la réduction de son habitat et au dérangement pouvant être occasionné par l'exploitation forestière et le défrichage pour la mise en place de parcs d'éoliennes, de tours de communications et de projets récréatifs (p. ex. : aménagement de pentes de ski alpin ou de sentiers de randonnée pédestre). La création d'aires protégées, avec suivi et mise en place de mesures de conservation, contribue à assurer la pérennité des populations.

Mammifères

Aucune liste connue des espèces de mammifères (p. ex. : chiroptères, insectivores, rongeurs) présentes dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc n'existe à ce jour. De grandes espèces telles que l'orignal (*Alces americanus*), le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) et l'ours noir (*Ursus americanus*) sont observées de temps à autres dans le secteur. Dans le passé, le campagnol-lemming de Cooper (*Synaptomys cooperi*) a été rapporté dans un secteur à l'ouest de Coin-du-Banc. Cette espèce est susceptible d'être désignée « menacée » ou « vulnérable » au Québec.

Sources : Hepworth (1876), Dansereau et Paré (1975), Bider et Matte (1991), Gauthier et Aubry (1995), Club des ornithologues de la Gaspésie (2004), Aubry et Paradis (2009), COSEPAC (2009, 2011), Domaine et collab. (2010), Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (2011a), Conservation de la nature (2011), Gouvernement du Québec (2011), Pierre Poulin (communications personnelles).

Futures directions

« *Les paysages, m'avait-on dit, sont des états d'âme.* »

Source : Dansereau (1981).

Puisque le maintien de la biodiversité est une composante essentielle du développement durable, il nous apparaît évident que plusieurs éléments de cette diversité naturelle des organismes vivants restent encore à découvrir dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc. Étonnement, le Petit mont Sainte-Anne apparaît comme un habitat particulier et ne semble avoir fait l'objet d'aucun inventaire. La présence et la répartition de plusieurs groupes floristiques et fauniques sont encore totalement inexplorées. Nous préconisons donc la mise en place de multiples inventaires biologiques ciblés afin de mieux cerner toute la richesse spécifique qui compose ces deux massifs et leur périphérie. Cette acquisition de connaissances devrait aussi être préalable à tout projet de développement et constituer une base pour le suivi de l'intégrité écologique de ces secteurs exceptionnels.

Suivi de l'intégrité écologique

Ce n'est pas d'hier que la présence humaine se fait sentir dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc. La flore et la faune d'intérêt occupent souvent des habitats pionniers extrêmement vulnérables tels que des falaises, des éboulis, des platières ou des promontoires. À plusieurs reprises dans le passé et plus récemment, il a été rapporté que le piétinement occasionné par les usagers avait une influence négative sur la biodiversité et l'effectif de certaines plantes rares. De même, certains oiseaux forestiers et oiseaux de proie sont particulièrement sensibles au dérangement humain. Plusieurs autres impacts environnementaux ont aussi été observés récemment sur les milieux physiques et biologiques dans l'ensemble du réseau actuel de sentiers et de belvédères des massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc. Dans un contexte d'augmentation de la fréquentation, des indicateurs de l'état de santé des milieux devraient faire l'objet d'un suivi dans le temps. Certaines espèces floristiques et fauniques sont d'ailleurs reconnues comme étant d'excellentes sentinelles de l'environnement.

Mise en place de mesures de conservation

Tout futur projet récréotouristique dans ou en périphérie des massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc devrait tenir compte de la fragilité particulière de ce secteur et préconiser la mise en place de mesures spécifiques de conservation. Par exemple, le Petit mont Sainte-Anne, le sommet du mont Sainte-Anne et les secteurs de la Grotte et de la Grande Crevasse sont

extrêmement vulnérables. La destruction du couvert végétal devrait aussi être interdite dans les pentes de 25% et plus. Ces pentes correspondent généralement à des falaises.

Légalement, les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc font partie de l'arrondissement naturel de Percé. Décrété en 1973 par le Gouvernement du Québec en vertu de la *Loi sur les biens culturels*, cet arrondissement est un territoire d'une superficie de 40 km². Son périmètre comprend l'amphithéâtre naturel qui comporte le mont Sainte-Anne et le mont Blanc, le littoral depuis le pic de l'Aurore jusqu'au cap Blanc ainsi que le village. Il englobe aussi un espace maritime incluant le rocher Percé et l'île Bonaventure, le littoral de la Malbaie depuis la pointe des Cannes de Roches jusqu'au pic de l'Aurore et une zone à l'intérieur des terres située à l'ouest des deux monts. Il est à noter que la *Loi sur le patrimoine culturel* a été adoptée et sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec en 2011. Elle entrera en vigueur en octobre 2012 et remplacera alors la *Loi sur les biens culturels*. Il importe aussi de mentionner que déjà, en 1975, Dansereau et Paré affirmaient que la délimitation officielle du territoire de l'arrondissement naturel de Percé ne permettait pas de protéger efficacement l'intégrité du milieu. Les limites cadastrales ne correspondent pas nécessairement à celles des écosystèmes, des bassins de drainage, des massifs, des affleurements, des promontoires et des associations végétales homogènes. Ainsi, selon ces mêmes auteurs, la limite actuelle de l'arrondissement naturel ne permet pas de préserver l'esthétique du paysage puisqu'elle ne tient pas compte des composantes physiographiques du milieu. À titre d'exemple, le complexe montagneux situé à l'ouest du mont Sainte-Anne devrait normalement faire partie en entier de l'arrondissement naturel.

Fait intéressant, les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc font présentement l'objet d'un arrêté ministériel publié en 2005 (AM 2005-025) dans la Gazette officielle du Québec. Cet arrêté soustrait ce secteur au jalonnement, à la désignation sur carte, à la recherche minière ou à l'exploitation minière pour les fins du projet de création de la réserve écologique du Mont-Sainte-Anne. Toutefois, ce projet de réserve ne s'est toujours pas concrétisé.

Protection des paysages

Tout aménagement du territoire dans les massifs du mont Sainte-Anne et du mont Blanc devrait également se faire en tenant compte de la très grande valeur économique du paysage de l'amphithéâtre naturel de Percé. La diversité et la qualité du paysage constituent en effet un moteur économique déterminant en Gaspésie.

Sources : Roy (1947, 1950), Mélançon (1963), Dansereau et Paré (1975), Lavoie (1990), Commission de toponymie du Québec (1994), Dansereau (1998), Bonin et collab. (1999), Gazette officielle du Québec (2005), Commission des biens culturels du Québec (2006), Galois et collab. (2007), Aubry et Paradis (2009), Gouvernement du Québec (2009), Coursol (2010, 2011), Domaine et collab. (2010), Faubert et collab. (2010), Assemblée nationale du Québec (2011), Comité du

patrimoine paysager estrien (2011), Conservation de la nature (2011), PESCA Environnement (2011).



Sur cette carte de la *Rade de l'Isle Percée* datée de 1686, un chemin menant à une croix sur le sommet du mont Sainte-Anne est bien visible (© Bibliothèque nationale de France).

Références

« «*Quand le brouillard couronne le Mont St-Anne, le mauvais temps est proche*» disait le dicton. »

Source : Ranger (1965b).

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, 2011. Projet de loi n°82 – Loi sur le patrimoine culturel. Éditeur officiel du Québec, Québec, 63 p.

AUBRY, Y. et S. PARADIS, 2009. Conservation de la grive de Bicknell au Québec : la contribution des aires protégées. *Naturaliste Canadien*, 133 (3) : 22-25.

BELLAND, R.J., 1984. New or additional moss records from Nova Scotia and Québec. *Canadian Field-Naturalist*, 98 (3) : 372-374.

BELLAND, R.J. et M. FAVREAU, 1988. The moss flora of the Gaspé Peninsula (Québec, Canada) : list of species and preliminary analysis. *Canadian Journal of Botany*, 66 (9) : 1780-1799.

BIDER, J.R. et S. MATTE, 1991. Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec – version détaillée. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction de la gestion des espèces et des habitats, Québec, 429 p.

BONIN, J., J.-F. DESROCHES, M. OUELLET et A. LEDUC, 1999. Les forêts anciennes : refuges pour les salamandres. *Naturaliste Canadien*, 123 (1) : 13-18.

CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC, 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3^e édition. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 180 p.

CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC, 2011a. Extractions du système de données pour le territoire de Percé. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec, 5 p.

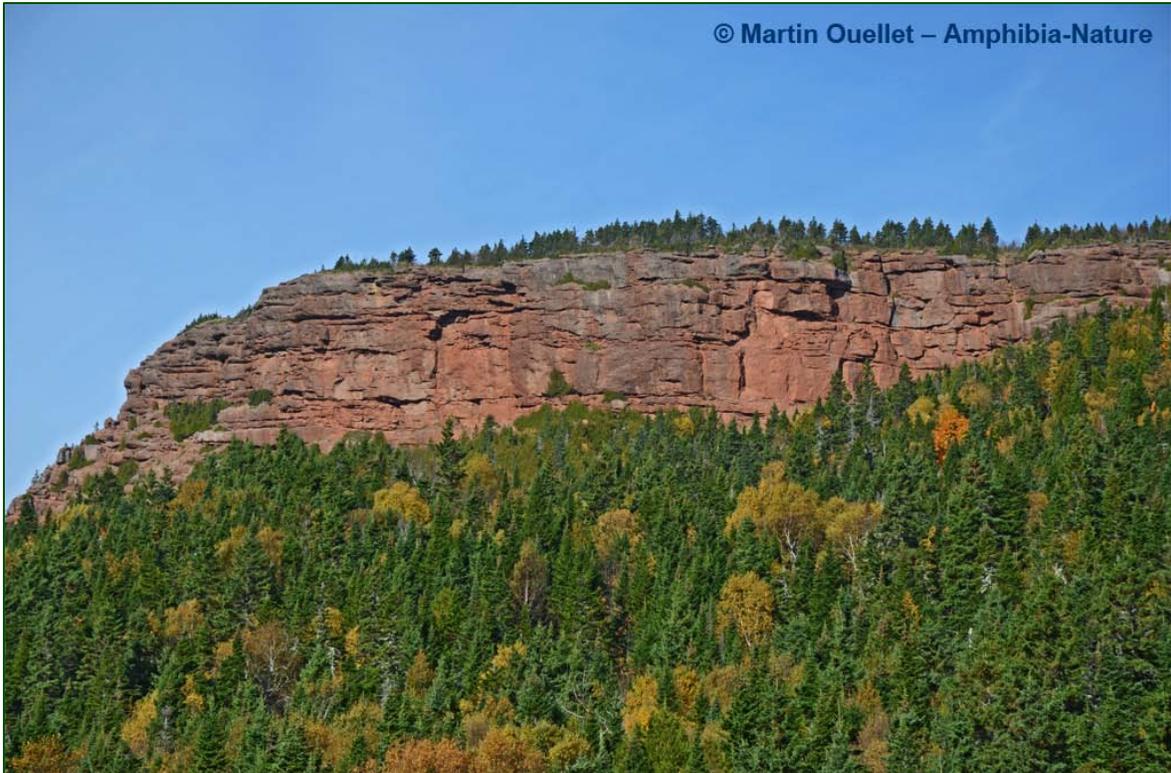
- CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC, 2011b. Extractions du système de données pour le territoire de Percé. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec, 16 p.
- CLARKE, J.M., 1908. Early devonic history of New York and eastern North America. New York State Museum, Memoir 9, Part I. New York State Education Department, Albany, 366 p.
- CLARKE, J.M., 1913. The heart of Gaspé : sketches in the Gulf of St. Lawrence. Macmillan Company, New York, xiv + 292 p.
- CLUB DES ORNITHOLOGUES DE LA GASPÉSIE, 2004. Guide des sites ornithologiques de la Gaspésie. Club des ornithologues de la Gaspésie, Chandler, 246 p.
- COMITÉ DU PATRIMOINE PAYSAGER ESTRIEN, 2011. Paysages estriens. Disponible en ligne à : <http://www.paysagesestriens.qc.ca/>.
- COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC, 1994. Noms et lieux du Québec – Dictionnaire illustré. Les Publications du Québec, Sainte-Foy, xxxv + 925 p.
- COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC, 2011. Banque de noms de lieux du Québec. Disponible en ligne à : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.html>.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, 2006. Étude de caractérisation de l'arrondissement naturel de Percé. Québec, 74 p.
- CONSERVATION DE LA NATURE, 2011. Identification de l'aire de répartition de la grive de Bicknell dans le secteur du mont Sainte-Anne. Rapport non publié, Percé, 13 p.
- COSEPAC, 2009. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur la grive de Bicknell (*Catharus bicknelli*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, vii + 46 p.
- COSEPAC, 2011. Espèces sauvages canadiennes en péril. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Disponible en ligne à : http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct0/rpt/dsp_booklet_f.htm.
- COSEPAC, 2012. Espèces sauvages candidates. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Disponible en ligne à : http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct3/index_f.cfm.
- COURSOL, F., 2010. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées sur le mont Blanc et le mont Sainte-Anne à Percé. Étude réalisée pour la Société de développement économique de Percé. Percé, 17 p.

- COURSOL, F., 2011. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées sur le mont Blanc et le mont Sainte-Anne à Percé. Étude réalisée pour la Société de développement économique de Percé. Percé, 16 p.
- DANSEREAU, P., 1937. L'*Erigeron compositus* dans le Québec. *Naturaliste Canadien*, 64 : 121-126. [Repris dans *Contributions du Laboratoire de Botanique de l'Université de Montréal*, 1937, 29 : 59-64.]
- DANSEREAU, P., 1981. L'aube sur le rocher Percé : 1918. *Gaspésie*, 19 (1) : 53-58.
- DANSEREAU, P., 1998. Souvenirs d'un témoin privilégié : Percé, 80 ans plus tard. *Le Devoir*, Montréal, 24 août, p. A7.
- DANSEREAU, P. et G. PARÉ, 1975. Arrondissement naturel de Percé. Étude réalisée pour le compte de la firme Dorval et Fortin, Architectes. Centre de recherche en sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, Montréal, 62 p. + 6 cartes.
- DENYS, N., 1672. Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale. Tome I. Claude Barbin, Paris, 267 p.
- DESCHÊNES, E.-B., 1934. L'apport de Cartier et de Jean Alfonse dans l'onomastique de la Gaspésie. *Bulletin des Recherches Historiques*, 40 (7) : 410-430. [Première partie reprise dans *Revue d'Histoire et de Traditions Populaires de la Gaspésie*, 1975, 13 (1) : 11-15.]
- DOMAINE, É., N. DESROSIERS et B. SKINNER, 2010. Les insectes susceptibles d'être désignés menacés ou vulnérables au Québec. *Naturaliste Canadien*, 134 (2) : 16-26.
- FAUBERT, J., B. TARDIF et M. LAPOINTE, 2010. Les bryophytes rares du Québec. Espèces prioritaires pour la conservation. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec, 146 p.
- FAUCHER DE SAINT-MAURICE, N.-H.-É., 1886. La Gaspésie – Promenades dans le golfe Saint-Laurent : Nouvelle-Écosse, Île du Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, la baie des Chaleurs, la Gaspésie. 3^e édition. Librairie Saint-Joseph, Montréal, 239 p.
- FAVREAU, M. et G.R. BRASSARD, 1987. *Seligeria oelandica* C. Jens. & Med., a moss new to eastern North America. *Lindbergia*, 13 (1-2) : 91-92.
- FERLAND, J.-B.-A., 1861. Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie. Dans : *Les soirées canadiennes*, recueil de littérature nationale. Brousseau & Frères, Québec, p. 301-476. [Quatrième chapitre repris dans *Revue d'Histoire de la Gaspésie*, 1970, 8 (4) : 202-223.]

- GALOIS, P., M. OUELLET et C. FORTIN, 2007. Les parcs nationaux du Québec : herpétofaune, intégrité écologique et conservation. *Naturaliste Canadien*, 131 (1) : 76-83.
- GAUTHIER, J. et Y. AUBRY (édit.), 1995. Les oiseaux nicheurs du Québec : atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada, région du Québec, Montréal, xviii + 1295 p.
- GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, 2005. Arrêté ministériel numéro AM 2005-025 du ministre des Ressources naturelles et de la Faune en date du 7 juin 2005 concernant la soustraction au jalonnement, à la désignation sur carte, à la recherche minière ou à l'exploitation minière d'un terrain pour les fins du projet de création de la réserve écologique du Mont-Sainte-Anne, MRC du Rocher-Percé, circonscription foncière de Gaspé. 137^e année, n°25 : 2919-2921.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 2009. Arrondissement naturel de Percé. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Disponible en ligne à : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/detailBien.do?methode=consulter&bienId=93526>.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 2010. Plantes menacées ou vulnérables au Québec. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Disponible en ligne à : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm>.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 2011. Liste des espèces désignées menacées ou vulnérables au Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Disponible en ligne à : <http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 2012a. Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. L.R.Q., chapitre E-12.01. Disponible en ligne à : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/E_12_01/E12_01.html.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 2012b. Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Disponible en ligne à : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-zones.jsp>.
- HEPWORTH, G.H., 1876. Starboard and port : the « Nettie » along shore. Harper & Brothers, New York, 237 p.

- INSPEC-SOL, 2011. Étude géologique sommaire dans le cadre du projet de l'aménagement d'un parc récréotouristique à Percé, Québec. Étude réalisée pour la Société de développement économique de Percé. Rimouski, 9 p. + 2 annexes.
- INTERNATIONAL COMMISSION ON STRATIGRAPHY, 2010. International stratigraphic chart. Disponible en ligne à : [http://www.stratigraphy.org/column.php?id=Chart/Time Scale](http://www.stratigraphy.org/column.php?id=Chart/Time%20Scale).
- KIRKWOOD, D., 1989. Géologie structurale de la région de Percé (Gaspésie). ET 87-17. Ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, Québec, 33 p. + 2 cartes.
- LAVOIE, G., 1990. Rapport préliminaire d'inventaire de plantes rares : projet de réserve écologique Mont-Sainte-Anne. Rapport non publié, ministère de l'Environnement du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec, 37 p.
- MARIE-VICTORIN, F., 2002. Flore laurentienne. 3^e édition, mise à jour et annotée par Brouillet, L., S.G. Hay et I. Goulet, en collaboration avec Blondeau, M., J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin Éditeur, Montréal, 1093 p.
- McGERRIGLE, H.W., 1950. La géologie de l'est de Gaspé. Rapport géologique 35. Ministère des Mines, Québec, 174 p.
- McGERRIGLE, H.W., 1968. L'histoire géologique de la région de Percé. Ministère des Richesses naturelles, Direction générale des mines, Québec, 34 p. + 1 carte.
- MÉLANÇON, C., 1963. Percé et les oiseaux de l'île Bonaventure. Éditions du Jour, Montréal, 94 p.
- MIMEAULT, M., 1981. Jean Barré : un gaspésien dans la tourmente de la conquête. Gaspésie, 19 (1) : 29-35.
- PESCA ENVIRONNEMENT, 2011. Aménagement du réseau des sites des belvédères environnant le mont Sainte-Anne à Percé, en fonction de la capacité de support du milieu naturel. Étude préliminaire réalisée pour la Société de développement économique de Percé. Carleton-sur-Mer, vi + 75 p.
- PETITCLERC, P., N. DIGNARD, L. COUILLARD, G. LAVOIE et J. LABRECQUE, 2007. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Bas-Saint-Laurent et Gaspésie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, Québec, 113 p.

- PINNA, S., H. VARADY-SZABO et M. CÔTÉ, 2010. Les espèces à statut précaire associées à la forêt gaspésienne. Consortium en foresterie Gaspésie–Les-Îles, Gaspé, 31 p.
- POIRIER, J., 1981. La Table de Roland : nom primitif du mont Sainte-Anne dans la région de Percé. *Folklore Canadien*, 3 (1) : 74-78. [Repris dans *Gaspésie*, 1981, 19 (3) : 24-26.]
- PYE, T., 1866. Canadian scenery : district of Gaspé. John Lovell, Montréal, 55 p. [Repris dans *Images de la Gaspésie au dix-neuvième siècle*, 1980, Presses Coméditex, Québec, xvi + 89 p.]
- RANGER, E.L., 1965a. Agates gaspésiennes et Percé. s.n., 74 p.
- RANGER, E.L., 1965b. Il y a cinquante ans à Percé. *Revue d'Histoire de la Gaspésie*, 3 (2) : 85-91.
- ROY, C.-E., 1947. Percé, sa nature, son histoire. s.n., 178 p. + xlviii. [Repris dans *Percé, its nature, its history*, 1947, s.n., 159 p. + xlviii]
- ROY, C.-E., 1950. Percé et Gaspésie. s.n., 48 p. + viii.
- SCOGGAN, H.J., 1950. The flora of Bic and the Gaspé peninsula, Québec. National Museum of Canada, Bulletin No. 115, Biological Series No. 39. Canada Department of Resources and Development, Development Services Branch, Ottawa, iv + 399 p.
- STATISTIQUE CANADA, 2012. Percé, Québec (code 2402005) et Le Rocher-Percé, Québec (code 2402). Profil du recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF. Disponible en ligne à : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>.
- TREMBLAY, B., 2003a. Aperçu de la flore vasculaire des monts Blanc et Sainte-Anne, Percé. *FloraQuebeca*, 8 (1) : 3-5.
- TREMBLAY, B., 2003b. Description de quelques stations gaspésiennes de plantes vasculaires menacées ou vulnérables au Québec. Rapport préparé pour le ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec, 20 p. + 5 annexes.



Le mont Sainte-Anne photographié à l'automne 2011 (© Martin Ouellet – Amphibia-Nature).

